

agricoles importés des Etats-Unis au Canada. Si les manufacturiers de ce pays demandent que l'on protège par un impôt ce qu'ils produisent, pourquoi ne pas de même protéger les productions de nos cultivateurs?

L'honorable député (M. J. J. Hughes) nous a dit que le peuple avait commis une faute en n'acceptant pas la réciprocité, et ma réponse sera que jamais insulte plus grave n'a été lancée à la face d'un peuple que dans le cas des cultivateurs de la province d'Ontario lors de cette convention douanière. Il est de fait que cette convention aurait été la ruine du cultivateur. N'étant point protégé, il aurait eu à subir la concurrence de l'univers dans la vente de son blé; mais que ce blé soit porté au moulin le plus proche pour y être converti en farine et, tout de suite, il se présente un droit à acquitter. Cette concurrence universelle, il aurait eu de même à la subir dans le cas de ses pourceaux, de ses moutons, de ses bêtes à cornes; mais qu'il se présente à l'étal d'un boucher, et l'impôt est là qui l'attend. Le maraîcher non plus ne serait pas protégé; mais, dès que le fabricant de conserves vient lui prendre sa marchandise, le fisc s'interpose entre ce dernier et le consommateur. Par le fait, les cultivateurs devaient nécessairement y perdre et le consommateur ne rien y gagner. Celui-ci n'a que faire du blé à l'état naturel ou du bétail sur pied, et il y a plus de légumes qui se consomment en conserves que frais; de sorte que le cultivateur aurait eu à lutter contre tous dans la vente de ses produits, et ce qu'il devait perdre n'aurait profité en rien au consommateur. Je suis bien aise que celui qui maintenant dirige les affaires fiscales de ce pays ait jugé à propos de protéger les cultivateurs, et jamais, à mon avis, ces derniers n'ont été plus équitablement traités qu'ils ne le sont par l'honorable M. White.

M. Wm WRIGHT (Muskoka): Je n'entends pas discourir bien longuement sur cette question, mais j'ai quelques chiffres à communiquer à la Chambre. Il semble que la gauche doive nous servir de nouveau ses raisonnements d'autrefois en faveur de la réciprocité. La convention douanière a été tellement débattue devant la Chambre et devant le pays en 1911 que je me serais attendu à ne plus en entendre parler. Voici que néanmoins l'on se prépare à nous infliger ces mêmes arguments qui, en 1911, ont eu si peu d'effet et n'en auront pas d'avantage aujourd'hui. Quant aux pommes de terre, on nous avait dit

en 1911 que le marché américain, avec ses 90 ou 100 millions de consommateurs, nous serait avantageux. Dans les premiers jours d'avril de cette année-là, et pendant que se poursuivait la discussion sur la réciprocité, je me suis rendu aux Etats-Unis avec l'honorable député de Peterborough-ouest (M. Sexsmith), afin de me renseigner personnellement sur la situation, pour savoir si vraiment ce marché existait et jusqu'à quel point. Nos amis de la droite avaient plus particulièrement soutenu que nous trouverions un marché aux Etats-Unis pour deux de nos produits agricoles, à savoir: le foin et les pommes de terre. J'ai parcouru l'état de New-York où l'on nous avait dit que le foin se vendait \$22 la tonne et où nous avons pu surprendre le cultivateur en train de vendre cet article au prix de \$10 la tonne de 2,240 livres, même dans les grandes villes. On nous disait à cette époque que les pommes de terre rapportaient aux Etats-Unis un dollar et plus du boisseau, alors que nous les avons vues se vendre sous nos yeux à Watertown et autres villes des Etats-Unis moyennant 40 cents le boisseau. Le même état de choses régnait à cette époque dans une partie considérable des Etats-Unis, et il en est de même à l'heure qu'il est.

Il demeure certain que les Etats-Unis sont un pays de culture, que l'on y rencontre en abondance toutes les sortes de production agricoles qui se retrouvent au Canada, qu'ils peuvent subvenir à tous leurs besoins avec ce qu'ils récoltent de produits semblables aux nôtres, les pommes de terre et le blé compris, et qu'il leur en reste abondamment à exporter. Quelqu'un qui fait autorité aux Etats-Unis déclarait au cours de la campagne en faveur de la convention douanière que les cultures américaines étaient en état de donner, les pommes de terre et le blé compris, de quoi nourrir une population de 311 millions d'âmes.

M. A. K. MACLEAN: Ce n'est pas ce que l'on y fait.

M. WRIGHT: Les Etats-Unis produisent de quoi fournir à tous leurs besoins du moment et à une large exportation. S'il y a quelque chose que l'on y exporte point, je serais heureux de l'apprendre.

M. A. K. MACLEAN: Cela ne prouverait rien; ils pourraient être en même temps de grands importateurs.